



Conseil

Distr. limitée
19 juillet 2011
Français
Original : anglais

Dix-septième session

Kingston (Jamaïque)

11-22 juillet 2011

Projet de décision du Conseil concernant une demande d'approbation d'un plan de travail relatif à l'exploration de sulfures polymétalliques présentée par l'Association chinoise de recherche-développement concernant les ressources minérales des fonds marins

Le Conseil de l'Autorité internationale des fonds marins, agissant sur la recommandation de la Commission juridique et technique,

Notant que, le 7 mai 2010, l'Association chinoise de recherche-développement concernant les ressources minérales des fonds marins a présenté une demande d'approbation d'un plan de travail relatif à l'exploration de sulfures polymétalliques au Secrétaire général de l'Autorité, conformément au Règlement relatif à la prospection et à l'exploration des sulfures polymétalliques dans la Zone¹,

Rappelant que, conformément au paragraphe 6 a) de la section 1 de l'annexe à l'Accord relatif à l'application de la partie XI de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer du 10 décembre 1982², toute demande d'approbation d'un plan de travail relatif à l'exploration est étudiée conformément aux dispositions de la Convention, y compris son annexe III, ainsi qu'audit Accord,

Rappelant en outre que, conformément au paragraphe 3 de l'article 153 de la Convention³ et à l'alinéa b) du paragraphe 6 de la section 1 de l'annexe à l'Accord, le plan de travail relatif à l'exploration revêt la forme d'un contrat conclu entre l'Autorité et le demandeur,

1. *Prend acte* du rapport et des recommandations de la Commission juridique et technique sur la demande d'approbation d'un plan de travail relatif à l'exploration de sulfures polymétalliques présentée par l'Association chinoise de recherche-développement concernant les ressources minérales des fonds marins et communiquée au Conseil⁴, notamment ses paragraphes 31 à 34;

¹ ISBA/16/A/12/Rev.1, annexe.

² Résolution 48/263 de l'Assemblée générale, annexe.

³ *Recueil des Traités* des Nations Unies, vol. 1833, n° 31363.

⁴ ISBA/17/C/11.



2. *Approuve* le plan de travail relatif à l'exploration de sulfures polymétalliques présenté par l'Association chinoise de recherche-développement concernant les ressources minérales des fonds marins;

3. *Prie* le Secrétaire général de l'Autorité de prendre les mesures nécessaires pour donner au plan de travail relatif à l'exploration la forme d'un contrat entre l'Autorité et l'Association chinoise de recherche-développement concernant les ressources minérales des fonds marins, conformément au Règlement.
